

# Formulaire permettant aux Collectivités compétentes en matière de contrôle des assainissements non collectif de justifier du respect des engagements de la Charte ANC 22

(à faire compléter par les usagers lors du contrôle de bonne exécution ou contrôle périodique de bon fonctionnement)

---

## 1. Le propriétaire

Je soussigné(e)  Monsieur  Madame

Nom / Prénom \_\_\_\_\_

Adresse

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Atteste que le SPANC de la collectivité

Nom \_\_\_\_\_

Est intervenu sur mon installation d'assainissement non collectif desservant mon bâtiment situé

\_\_\_\_\_

Sur la commune de \_\_\_\_\_

Au cours du mois de \_\_\_\_\_ de l'année \_\_\_\_\_

- je certifie que le contrôleur a répondu de manière claire et objective à mes questionnements
- je certifie que celui-ci m' a fourni les éléments techniques, financiers ou administratifs suffisants
- je certifie avoir reçu les conseils relatifs à l'entretien de l'installation

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

---

## 2. Transmission

Ce justificatif complété, doit être transmis par le SPANC au secrétariat de la Charte en 5 exemplaires lors de sa première demande d'adhésion à la Charte ANC des Côtes d'Armor et en 2 exemplaires lors des demandes de renouvellement d'adhésion.